

Directives relatives à la livraison de documents numériques imprimés en héliogravure

Remarques générales

Les directives suivantes servent de base à la livraison de documents numériques imprimés en héliogravure. Tout écart par rapport à ces directives peut entraîner des erreurs lors de la production de votre commande.

Les données fournies doivent être vérifiées et validées par le donneur d'ordre. Ces documents numériques imprimés sont contractuels du point de vue de leur contenu et sont pris en charge par la société TSB tels que fournis par vos soins.

Si une correction ultérieure est nécessaire, vous devez alors mandater votre service de prépresse en garantissant l'état actuel de la correction.

Pour toute correction ultérieure, veuillez tenir compte de la charge supplémentaire en termes de coût et de temps, car les pages corrigées doivent être soumises à l'ensemble du processus de production.

Votre commande est traitée conformément à la norme ISO 12647-4. Les données fournies et les documents imprimés contractuels du point de vue de la couleur doivent satisfaire à cette normalisation et être traités conformément à la norme européenne relative à l'impression en héliogravure, version 2 (PSR V2).

Responsabilité

L'imprimeur (TSB) ne peut garantir un procédé de fabrication irréprochable basé sur les données fournies que lorsque celles-ci ont été préparées selon les directives de la société TSB. Toute réclamation relative à des documents imprimés n'ayant pas été mis à notre disposition conformément à ces directives n'est pas reconnue. Il incombe au donneur d'ordre de s'assurer de la qualité correcte des documents imprimés.

Par principe, nous vous recommandons d'effectuer un test avec des données imprimées et des épreuves, afin de vous assurer de la conformité du résultat à vos exigences et de pouvoir procéder à une vérification.

Divers

Pour obtenir des informations et des conseils, adressez-vous à vos interlocuteurs. Pour toute question technique spécifique, nous vous fournissons volontiers le nom d'un interlocuteur compétent de notre service technique.

Contenu des directives

1.1.	Remarques concernant la photogravure	2
1.2.	Paramètres techniques	3
1.3.	Mise en page	4
1.4.	Conditions cadres pour la réalisation de l'épreuve sur papier	6
1.5.	Conditions cadres pour le Softproofing	7
1.6.	Livraison de fichiers et des épreuves couleurs.....	7
1.7.	Formats et livraison des données	8
1.8.	Appellation des fichiers/ Convention d'appellation	9
1.9.	Documents de contrôle.....	10
1.10.	Tolérances.....	10

Interlocuteurs

Stefan Kühn

Tél. : +49 (0) 2161 692 – 101
Fax : +49 (0) 2161 692 – 4101
E-mail : stefan.kuehn@tsb.de

Frank Mausbach

Tél. : +49 (0) 2161 692 – 396
Fax : +49 (0) 2161 692 – 4396
E-mail : frank.mausbach@tsb.de

1.1. Remarques concernant la photogravure

Les règles suivantes relatives aux techniques de photogravure pour la livraison de pages finales numériques s'appliquent.

En cas de non-respect, nous ne pouvons garantir une réalisation conforme.

1.2. Paramètres techniques

Généralités

L'espace chromatique de TSB est adapté à l'espace chromatique de la norme européenne relative à l'impression en héliogravure European Color Initiative (ECI) PSR V2.

Les données doivent être créées dans l'espace chromatique CMYK.

Les couleurs spéciales et les données définies dans les espaces chromatiques RGB/LAB ne sont pas traitées.

Si pour des raisons de délai, des documents doivent être traités dans des couleurs définies dans ces espaces chromatiques, le groupe TSB décline toute responsabilité concernant la transposition de la couleur de votre commande.

Données images

- La charge d'encre maximale est de 360 %. Les profils de couleur doivent être adaptés en fonction de votre commande.
- Évitez d'employer les techniques de retrait achromatique UCR/GCR. Celles-ci peuvent entraîner un résultat d'impression divergent par rapport à la simulation chromatique de l'épreuve.
Les images à motifs fins avec un risque d'effet de moirage et/ou de dérivation des couleurs constituent une exception à cette règle. Dans ce cas, l'encre couleur doit être mise en pression selon la technique de reproduction et augmentée de manière disproportionnée dans la séparation noire. Toutefois, les relations complexes rendent l'effet de moirage imprévisible et parfois impossible à éviter. Dans ces situations, TSB décline toute responsabilité.
- Les premiers tons imprimants sont d'environ 5 % par canal de couleur lors de l'impression simultanée. La valeur pour les teintes et les fonds techniques polychromes doit être au minimum de 7 % par canal. La valeur pour les teintes et les fonds techniques monochromes ne doit pas être inférieure à 10 %.
- Pour les surfaces de couleur se chevauchant, la procédure rend nécessaire des sur- et sous-remplissages.

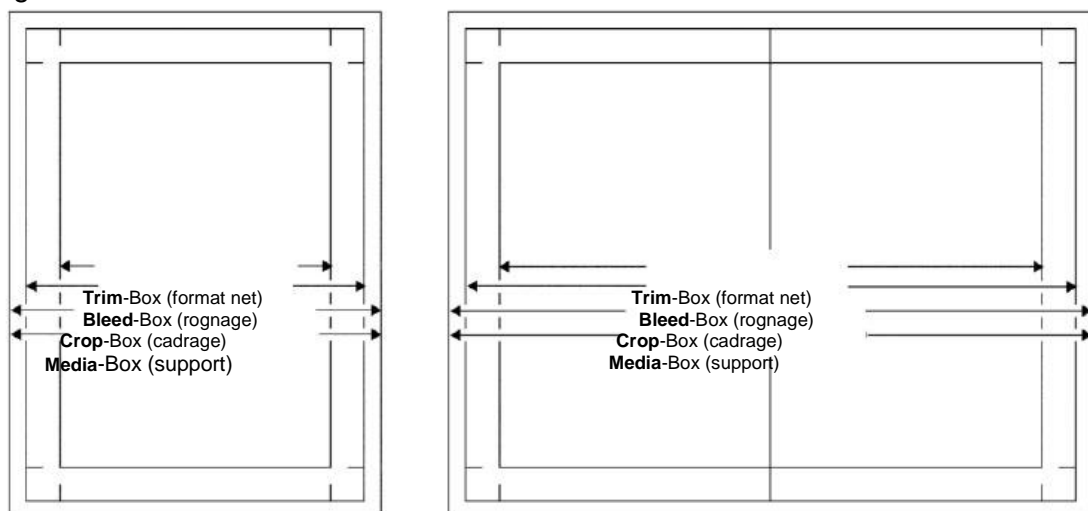
Textes

- Les textes noirs doivent être créés en noir et en surimpression à 100 %.
- Pour les versions modifiées, comme par exemple les changements de langue en noir, les éléments ne doivent être sélectionnés que dans la couleur à changer.

- Le choix des polices doit être adapté à l'héliogravure :
 - Ne choisissez pas de polices défavorables
 - Évitez les polices condensées
 - Texte positif : épaisseur de trait de 0,20 mm min.
 - Texte négatif : épaisseur de trait de 0,25 mm min.

1.3. Mise en page

- La livraison doit se faire sous la forme de pages simples ou doubles : les modèles mixtes ne sont pas acceptés.
- La livraison de PDF sous forme de document multi-pages n'est pas acceptée.
- Toutes les pages d'une même commande doivent avoir les mêmes dimensions géométriques.
- Toutes les pages doivent être centrées.
- Trim-Box = format net
- Bleed-Box = rognage (format brut)
- Un rognage de 3 mm min. doit être appliqué de manière homogène à chaque page
- Les formats de la Crop-Box et de la Media-Box doivent concorder et, dans l'idéal, également concorder avec le format brut.





- Les marques de rognage doivent être appliquées en-dehors du format net ; toujours à 100 % en CMJN ; longueur : 3 mm min. ; épaisseur : 0,2 mm.
- Les éléments essentiels comme les textes, les images et les logos doivent être placés à l'intérieur du format net, au moins à 5 mm de celui-ci.
- Selon le type de traitement ultérieur, les textes inscrits sur la marge doivent être écartés.

Ouvrages à pages doubles

Dans le cas des produits en dos carré collé, pour les motifs sur deux pages se poursuivant sur le milieu de la brochure, il peut être judicieux d'appliquer une augmentation de la marge dès la mise en page.

Cette augmentation de la marge compense la partie du motif qui est perdue sous l'action de collage. Le doublement de la marge permet ainsi de garantir une transition harmonieuse de l'image au milieu de la brochure et de conserver une bonne lisibilité.

Le doublement de la marge doit impérativement être pris en compte dans la mise en page de départ et ne peut pas être effectué dans l'imprimerie pendant le traitement des données.

La largeur du doublement dépend du comportement à l'ouverture du produit. 3 à 5 mm suffisent souvent pour obtenir un bon résultat.

Décalage de la marge/déplacement/suppression

Pour les catalogues volumineux, la suppression d'images imprimées est inévitable lors du traitement de l'extérieur vers l'intérieur et doit donc être prise en compte par le photogreveur lors de la mise en page.

Malgré la compensation automatique pendant le traitement des données lors de la gravure cylindre (compensation de l'épaisseur de la revue), vous devez aussi tenir compte de la position du numéro de la page et de la position des éléments importants de la page.



Dos carré collé

Pour les brochures en dos carré collé, en raison des conditions de production, les côtés intérieurs de la brochure sont collés à environ 5 mm sur la première et la dernière page de l'ouvrage.

Vous devez tenir compte de cet encollage dès la mise en page, en particulier en cas de transition de motifs. Prévoyez une zone blanche de 3 mm dans la marge et un doublement du motif de 2 mm. Dans le cas contraire, un décalage et/ou une perte d'éléments importants de la page doivent être pris en compte.

1.4. Conditions cadres pour la réalisation de l'épreuve sur papier

L'épreuve numérique contractuelle du point de vue de la couleur fournie conformément à la norme ISO 12647-7 est le moyen de contrôle de la réalisation de vos commandes. Vous devez utiliser les standards de couleur que nous recommandons, de préférence les profils du fabricant du système d'épreuve.

L'épreuve créée à partir des données fournies doit contenir les éléments de contrôle suivants :

- Nom du fichier
- Type d'épreuve
- Paramètres de l'épreuve avec la somme de contrôle
- Date/heure du dernier calibrage
- Gamme de contrôle média Ugra/Fogra
- L'échantillonnage se fait dans des conditions d'observation conformément à la norme ISO 3664:2000
- Illuminant : 5 000 K
- Surveillance : 2 000 lx

Les épreuves mises à disposition doivent être contrôlées par le sous-traitant conformément aux prescriptions en termes de tolérances de la norme ISO 12647-7 en vérifiant la gamme de contrôle média grâce à un autocollant ou à une impression.

1.5. Conditions cadres pour le Softproofing

Une fois la commande validée avec un Softproof, il est procédé à l'ajustement des couleurs sur les stations d'épreuve sur écran certifiées Fogra en conformité avec l'éclairage ISO 3664:2009 et sur un moniteur Wide Gammut calibré ISO 12646.

Pour obtenir un résultat d'impression optimal, les conditions suivantes sont respectées :

- L'évaluation contractuelle du point de vue de la couleur des données à imprimer dans l'imprimerie et côté client correspond aux normes ISO 3664:2009 et ISO 12646.
- Les données à imprimer fournies correspondent à l'un des profils actuels valables de la norme relative à l'héliogravure « PSR V2 » ou à l'un des standards de couleur en accord avec la société TSB.
- La couleur contractuelle dans l'imprimerie est toujours réalisée via les données originales fournies et les profils ICC du système d'épreuve sur écran.
- Afin de garantir une transposition fidèle des données fournies au format PDF, celles-ci doivent être conformes à la définition standard Adobe® pour les PDF.
- La réalisation d'une épreuve mixte papier/écran n'est pas admise.

Si vous avez besoin de plus amples informations sur le Softproofing, adressez-vous à votre interlocuteur nommé à la page 2 dans le service de contrôle qualité Étape préliminaire et Impression.

1.6. Livraison de fichiers et des épreuves couleurs

Le donneur d'ordre fournit des pages finales imprimées (impression validée) à l'imprimerie. Pour des raisons de protection des données, aucun document ouvert comme QuarkXPress, InDesign ou similaire n'est accepté.

Notez que les pages corrigées fournies ultérieurement entraînent une charge supplémentaire. Ces pages doivent être soumises une nouvelle fois à l'ensemble du processus de traitement des données dans le service prépresse.

Les noms des données et des documents imprimés doivent être univoques (à ce sujet, voir 1.8). La livraison des données se fait via le serveur FTP. Vous obtiendrez vos données d'accès via le formulaire de contact de notre site Internet www.tsb-mg.de.

Bon de livraison numérique

Vous devez joindre à chaque livraison un bon de livraison numérique sous forme de fichier « Readme ». Les informations suivantes sont nécessaires :

- Expéditeur
- Interlocuteur
- Commande et désignation du support d'impression
- Espace chromatique/standard des données

1.7. Formats et livraison des données

Type	PDF/X4:2007-2010 Version 1.4-1.6 Conforme à la norme ISO 15930-7	PDF/X1a:2001-2003 Version 1.4 Conforme à la norme ISO 15930-4	Tiff/IT P1 CT et LW Ou tout au format CT
Images - Résolution Images - Couleur	Niveaux de couleur et de gris : 300 dpi Bitmap : 1 200 dpi Compression sans perte CMYK (pas RGB) Les profils ICC intégrés ne sont pas évalués	Niveaux de couleur et de gris : 300 dpi Bitmap : 1 200 dpi Compression sans perte CMYK (pas RGB) Les profils ICC intégrés ne sont pas évalués	Niveaux de couleur et de gris : 300 dpi Bitmap : 1 200 dpi Compression sans perte CMYK (pas RGB) Les profils ICC intégrés ne sont pas évalués
Support de données	CD-Rom ISO 9660, DVD ou FTP		
Référence	Adobe InDesign	Acrobat Distiller	
Divers	<ul style="list-style-type: none"> > Un PDF par page (pas de PDF multi-pages !) > CMYK composite > Pas de couleur spéciale > Toutes les polices intégrées > Les textes noirs doivent être en surimpression 1 couleur <p>Veillez utiliser les paramètres Adobe par défaut conformément aux prescriptions standard avec les réglages OutputIntent corrects.</p> <p>Activez les paramètres d'exportation suivants dans la zone de sortie de la conversion des couleurs.</p> <p>Définissez l'option « Convertir dans le profil cible (conserver les valeurs) », ainsi que le profil de sortie correct.</p>		Les fichiers CT et LW doivent avoir le même format géométrique.

Pour des raisons de protection des données, la livraison des données par e-mail et la récupération via des serveurs Internet ne sont pas autorisées.



Un téléchargement n'est possible que dans de rares cas exceptionnels justifiés. Les charges supplémentaires appliquées (coût/temps) dépendent de la vitesse de transmission et du traitement supplémentaire des données.

1.8. Appellation des fichiers/ Convention d'appellation

Pour les noms des fichiers livrés dans le cadre d'une même commande, nous vous recommandons d'employer un schéma fixe. Afin de garantir un traitement automatisé et sans erreur des données dans l'étape de prépresse, une dénomination unifiée contenant les informations suivantes est indispensable :

- Nom de la commande
- Version / Référence
- Numéro de page avec zéros en tête et position fixe dans le nom des données
- Désignation : pages doubles ou simples
- Désignation : langue ou version régionale
- Version de la correction

Pour tout changement de version, vous devez toujours fournir les versions complètes.

L'utilisation d'espaces et de caractères spéciaux dans les noms de données n'est pas autorisée. Les tirets bas sont autorisés, ainsi que les caractères alphanumériques suivants :

- **_abcdefghijklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ0123456789**

Exemples :

Page double	XYZ_D002003XX.pdf
Page simple	XYZ_E0002XX.pdf
	XYZ_HH_D0020003XX_K01.pdf

XYZ	Objet/ commande
HH	Version de la revue
D/ E	Page double (D) ou page simple (E)
02	Numéro de la page de gauche
03	Numéro de la page de droite
XX	Langue ou code région, par ex. EN pour anglais
K01	Version de la correction

1.9. Documents de contrôle

Réalisation de l'épreuve sur papier

Pour chaque page finale fournie et chaque version, vous devez joindre une épreuve couleur vérifiée et sans correction ou, dans le cas de modifications substantielles, une épreuve contractuelle. Les épreuves fournies doivent être créées à partir des données des pages finales fournies.

Si les épreuves contractuelles manquent au moment de la validation de la gravure, les données fournies sont alors considérées comme contractuelles et sont alors utilisées conformément aux conditions cadres pour la réalisation de l'épreuve sur écran. En cas de différences substantielles entre les données fournies et les épreuves fournies, les données sont considérées comme contractuelles.

Réalisation de l'épreuve sur écran

La réalisation de la commande via une épreuve sur écran se fait sans aucun document papier. Seules les données numériques fournies sont considérées comme contractuelles.

Le traitement se fait conformément aux points 0 et 1.6 des directives TSB relatives à la livraison de documents numériques imprimés par héliogravure.

1.10. Tolérances

En cas de production en héliogravure, en particulier dans les machines d'impression grand format, il n'est pas toujours possible d'éviter les écarts d'alignement. Ces écarts ont pour conséquence des halos blancs ou des variations de couleur qui se remarquent principalement lors de l'impression simultanée de trois encres couleur dans les zones de gris. Pour atteindre la qualité attendue, vous devez donc définir un écart maximal concernant les tolérances.

Pour une tolérance inférieure à +/- 0,1 mm, nous entendons une marge de fluctuation de 0,2 mm.

